

Commission : Discipline
Date : 30 09 2021

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	26 09 2021	MA CAMPAGNE ANG.	2 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Educateur	27 09 21	37 €
D2	26 09 2021	NERSAC FC	7 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 09 21	50 €
D2	26 09 2021	NERSAC FC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 09 21	37 €
D3	25 09 2021	BRIE AS	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 09 21	37 €
D3	26 09 2021	FLEAC ES	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 09 21	37 €
D3	25 09 2021	MA CAMPAGNE ANG.	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 09 21	37 €
D3	26 09 2021	JARNAC SPORTS	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 09 21	37 €

D5	25 09 2021	COURBILLAC FO	Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	27 09 21	A déterminer
D5	25 09 2021	ST AMANT DE BOIXE	Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	27 09 21	A déterminer

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON